Logo CFDT

[REPLAY PUBLIC SENAT] MARDI 24 OCTOBRE - Marylise LEON était l'invitée sur Public Sénat dans "Bonjour chez vous !"

Ponction de l’agirc-arrco : « Ce serait un sacré contre signal venant d’un gouvernement qui nous dit avoir changé de méthode », déplore Marylise Léon

Invitée de la matinale de Public Sénat, la Secrétaire Générale de la CFDT, Marylise Léon, s’est exprimée sur le projet du gouvernement de ponctionner le régime complémentaire agirc-arrco pour abonder le régime général. La Secrétaire Générale de la CFDT met le gouvernement en garde contre cette ponction qui pourrait rompre le dialogue avec les organisations syndicales.

« On a eu le temps de discuter avec le gouvernement et donc on a expliqué en quoi nous étions opposés à une ponction », rappelle Marylise Léon, Secrétaire Générale de la CFDT. Alors que l’examen du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale débute ce mardi 24 octobre à l’Assemblée nationale, l’exécutif n’a pas encore arrêté sa position sur une ponction du régime complémentaire de retraites. Le gouvernement pourrait introduire, par voie d’amendement, une ponction du régime de retraite complémentaire du privé, l’agirc-arrco, pour abonder le budget du régime général.

La CFDT opposée à la ponction de l’agirc-arrco

Le prélèvement pourrait se situer entre 1 et 3 milliards d’euros, Olivier Dussopt ayant jugé qu’il était normal d’effectuer un tel transfert dans la mesure où l’agirc-arrco bénéficierait d’un excédent de plus d’1,2 milliard d’euros grâce à la réforme des retraites. « Il n’a pas raison sur l’année 2024, c’est une mesure qui va entrer en vigueur progressivement », tempère Marylise Léon. L’excédent généré par la réforme des retraites ne devrait pas être visible avant 2026.

« On avait ouvert la porte en cas de soutien du régime complémentaire au régime général pour les basses pensions, on est prêt à regarder. Le gouvernement a été intransigeant et n’a pas souhaité regarder le montant avec nous », détaille Marylise Léon qui affirme que la CFDT est prête au dialogue, « on a pris notre place, on est en responsabilité ». La Secrétaire Générale de la CFDT craint désormais que le gouvernement refuse le dialogue et introduise la ponction par amendement.

« Ce serait un sacré contre signal venant d’un gouvernement qui nous dit avoir changé de méthode »

« Ce serait un sacré contre signal venant d’un gouvernement qui nous dit avoir changé de méthode, qu’il veut du dialogue avec les organisations syndicales et patronales », prévient Marylise Léon. Pour la Secrétaire Générale de la CFDT, renoncer au dialogue avec les organisations syndicales et patronales, qui gèrent le régime agirc-arrco, démontre que le gouvernement n’a pas réellement changé et n’a pas réellement

l’intention de dialoguer. Peut-on alors imaginer un mouvement de contestation ? Pas sûr, car « le train-train syndical ce n’est pas uniquement les manifestations », explique Marylise Léon qui confie que la CFDT « continue d’avoir des échanges [avec ses partenaires syndicaux], sur agirc-arrco ». De manière plus générale, la secrétaire générale de la CFDT rappelle que « l’action au quotidien [avec ses partenaires syndicaux] se poursuit dans les entreprises, y compris par la grève ».

Marylise Léon

Liens utiles
Ponction de l’agirc-arrco : « Ce serait un sacré contre signal venant d’un gouv…